



COMMUNIQUÉ

- POUR DIFFUSION IMMÉDIATE -

Shefford octroi une aide financière aux organismes de la région

Shefford, le 3 avril 2019. La Municipalité du Canton de Shefford est heureuse de poursuivre son soutien aux organismes de la région dans le cadre de sa *Politique d'assistance financière aux organismes communautaires et aux citoyens*. Ainsi, une somme totalisant 37 168 \$ a été distribuée, le 3 avril dernier, à 13 organismes de chez nous, dont la population sheffordoise bénéficie.

Peu importe les domaines d'intervention, la culture et le sport, le communautaire et la santé, l'environnement, l'éducation et la jeunesse, ces dons en argent représentent un investissement considérable pour la Municipalité et sont tout aussi importants pour les organismes.

Les 13 organismes récipiendaires sont : Les Aînés Actifs + de Shefford, la bibliothèque publique de Waterloo, le Carrefour Jeunesse Emplois des Cantons (École Passage), le Centre d'action bénévole aux 4 vents, le Club de patinage artistique de Waterloo, Conservation Espace Nature Shefford (CENS), le Corridor Appalachien, la Fondation SÉTHY, la Maison Au Diapason, les Amis du Bassin Versant du Lac Waterloo, L'Exit de Waterloo, la Ligue navale du Canada Succursale de Waterloo ainsi que Les Peintres Unis de Waterloo.

Sachant que les organismes disposent de trois dates pour faire leur demande d'assistance financière en cours d'année, d'autres organismes de la région recevront des dons provenant de la Municipalité. Le montant total budgété, qui devrait être remis aux organismes communautaires locaux durant l'année 2019, s'élèvera donc à environ 57 000 \$.

Rappelons que la *Politique d'assistance financière du Canton de Shefford* vise à soutenir financièrement les interventions d'organismes qui assument des services auprès de la population sheffordoise, et ce, dans un souci d'utilisation appropriée des ressources publiques et d'équité parmi les demandes d'assistances financières reçues.

Les organismes n'ayant pas encore présenté leur demande d'assistance financière disposent de deux autres dates limites pour effectuer celle-ci, soit les 15 juin et 15 octobre 2019.

-30-

Source :

Éric Chagnon, maire
Municipalité du Canton de Shefford
T. : 450 539-2258, poste 236
C. : chagnon.eric@cantonshefford.qc.ca